

REVUE de PRESSE

Les articles sont résumés le plus objectivement possible; les opinions qu'ils contiennent n'engagent en rien la responsabilité de TransVIE. Le choix des articles repose uniquement sur l'intérêt que peuvent en tirer les associations concernées

Opinions

Invité sur Antenne 2 le 02/03/91, Claude Evin a réaffirmé sa volonté de fermeté à l'encontre des mouvements de défense de la vie.

(Présent, 07/03/91)

Déclaration du Pr Emile Papiernik, grand-père scientifique de la fivette [et auteur de la préface du récent livre de Lennart Nilsson, *Naître*]: "La grossesse artificielle, avec un placenta et une couveuse artificiels, serait un progrès technologique fabuleux"

(Le sauvage, 01/02/91)

Politique familiale

Mme Hélène Dorlhac, secrétaire d'état à la famille et aux personnes âgées, a présenté devant le conseil des ministres des propositions de mesures pour les futures mères: Passage de 4 à 7 du nombre d'exams prénataux obligatoires, dépistage obligatoire de l'hépatite B et de l'anémie ferriprive, possibilité de se rendre en consultation durant les heures de travail sans perte de salaire, plus grande souplesse dans la répartition des congés de maternité, exonération de cotisation sociale sur les aides de garde versées aux salariés par les comités d'entreprises, création d'un label "petite enfance" décerné aux villes ayant manifesté une politique dynamique en matière de garde d'enfant, réduction d'impôt pour les familles ayant recours à une assistance maternelle. Mais toujours rien pour aider les mères qui souhaitent rester au foyer.

(Le Monde, Présent, L'Est Républicain, 08/03/91)

La Suède a mis en place depuis une quinzaine d'années une politique familiale qui semble porter ses fruits aujourd'hui [Cf TransVIE n° 2]: congé parental pour le père ou la mère avec indemnisation de la perte du revenu pendant 12 mois, possibilité pour les parents de jeunes enfants de n'effectuer que des journées de travail de 6h, attribution de pensions supplémentaires en cas de garde d'enfant au foyer, congé de 10 jours indemnisé pour le père à la naissance d'un enfant, droit pour chaque parent de prendre un congé indemnisé jusqu'à 60 jours par an pour s'occuper d'un enfant malade, allocations familiales importantes (16 700 FF/an pour 3 enfants + allocations d'étude et indemnités de logement).

(Le quotidien de Paris, 22/03/91)

Euthanasie

Le *New England Journal of Medicine* publie les aveux d'un médecin américain ayant prescrit sur une ordonnance il y a un an une dose de barbituriques nécessaire au suicide d'une de ses patientes qui le lui réclamait.

(Le Monde, 08/03/91)

L'euthanasie et les soins palliatifs ont été un des grands thèmes abordés lors du 3^e congrès international d'éthique, les 09-10/03/91. Claude Evin a invoqué le droit à une mort digne.

(Le Figaro, 12/03/91; Le Quotidien de Paris, 11/03/91)

Aux USA, Nancy Cruzan, 33 ans, comateuse, privée d'eau et de nourriture à partir du 14/12/90 par décision de tribunal, est morte le 26/12/90. Les groupes de défense de la vie avaient protesté contre cette décision.

(IRLF Newsletter, 02/91)

Un projet de loi a été déposé devant le sénat de l'Etat d'Ohio, il permettrait de priver d'eau et de nourriture les patients inconscients, qu'ils en aient ou non manifesté le désir dans un "testament de santé".

(IRLF WR, 25/02/91)

En France, deux hommes qui ont tué un ami souffrant de dépression sévère ont été reconnus coupables de meurtre le 31/10/90, mais ont reçu une peine légère: l'un trois ans de prison, l'autre deux, dont un avec sursis.

(IRLF newsletter, 02/91)

Au Royaume Uni, un frère et une soeur qui ont avoué avoir tenté de tuer leur mère malade en phase terminale ont été acquittés, après s'être entendu dire par le juge qu'il était "persuadé que c'était le profond attachement et l'amour que tous deux portaient envers leur mère qui les avaient amenés à agir de la sorte". Le juge a affirmé avoir rendu un verdict d'exception, mais les accusés ont ressenti sa décision comme un pas vers un changement de la loi.

(IRLF newsletter, 02/91)

Eugénisme

Cinq handicapés mentaux ont subi une castration à la clinique psychiatrique universitaire de Bâle entre 1960 et 1987.

(Le Figaro, 15/03/91; Le Monde, 16/03/91, 20/03/91)

Recherche utilisant des embryons

Aux USA, des organes vivants de bébés non-nés sont disséqués et implantés sur des souris pour les besoins de la recherche, selon le *New-York Times* daté du 30/10/90. Les animaux sont infectés de virus responsables de maladies humaines puis utilisés pour tester l'efficacité de substances anti-virales.

(IRLF newsletter, 02/91)

Détails de la loi anglaise relative à la fertilisation et l'embryologie humaine (Embryo Act), votée au printemps 90 et ayant reçu le sceau royal le 01/11/90:

La loi permet (et dans quelques cas oblige à) la destruction des embryons humains, permet le criblage des embryons "défectueux" avant implantation dans le corps d'une femme, et permet les recherches destructives à la fois sur les embryons "surnuméraires" et sur ceux créés spécialement dans ce but. De plus, la loi stipule qu'un embryon que la recherche s'est approprié ne peut plus être utilisé autrement que pour la recherche, et par conséquent un tel embryon, une fois destiné à la recherche, ne peut plus être implanté chez une femme, et est littéralement condamné à la destruction. Par ailleurs, les articles de loi spécifiant les objectifs de recherche pour lesquels l'utilisation d'embryons est permise sont très larges, et autoriseront l'élaboration par cette méthode de contraceptifs et de substances abortives, ainsi que des tests de nocivité. La loi contient également des dispositions permettant les activités suivantes: la production de chimères (croisement de cellules provenant d'embryons divers), la fertilisation avec une espèce différente pour déterminer la fertilité masculine, la vente, l'importation et l'exportation d'embryons, et la modification de la structure génétique d'un embryon.

(IRLF WR, 25/02/91)

En Australie, le ministre de la santé de l'Etat de Victoria a restauré un ban temporaire sur les recherches utilisant des embryons humains après que ceux-ci aient dépassé le stade de la fusion (22h après la fécondation). Ces expérimentations avaient été bannies en avril 89 mais de nouveau autorisées en mai 90. Elles seront prochainement l'objet d'un débat parlementaire. L'Etat de Western Australia a également fait un pas vers l'interdiction de l'expérimentation et de la recherche utilisant des embryons humains. Le ministre de la santé y a annoncé que l'interdiction s'appliquerait au clonage, à la dissection, à la fabrication d'hybrides entre humains et animaux.

(IRLF newsletter, 02/91)

En France, dans un entretien au journal La Croix du 15/03/91, le Dr R. Frydman [Cf TransVIE n° 1] a déclaré qu'il faudrait créer "un organisme qui centraliserait la conservation d'embryons destinés à la recherche".

(AFP Science, 21/03/91)

PMA

Les CECOS (Centre d'Etude et de CONservation du Sperme humain) manquent de donneurs. Ces derniers sont classés en trois catégories: les donneurs sans risque détecté, les donneurs à risque détecté mais acceptable, et les donneurs à risque inacceptable (et donc rejetés) car porteurs d'une anomalie chromosomique dominante sévèrement invalidante.

(Le Quotidien de Paris, 13/03/91)

Claude Evin, ministre de la santé, et René Louis, président de l'ordre des médecins, ont condamné l'insémination d'une jeune femme anglaise vierge et affirmé que cela ne devrait pas pouvoir se produire en France. Quant au gouvernement anglais, il a refusé d'interdire cette pratique, bien que les députés conservateurs le lui aient demandé. [Cf TransVIE n° 3]

(L'Humanité, 13/03/91; Libération, 13/03/91; Présent, 14/03/91; AFP Sciences, 14/03/91; L'Express, 21/03/91; le canard enchaîné, 27/03/91; Newsweek, 25/03/91)

Le 26/03/91, le tribunal civil de Toulouse a débouté Mme Gallon

qui réclamait le sperme congelé de son mari défunt pour une insémination posthume. Le tribunal n'a pas pris sa décision sur le fond éthique du contentieux mais sur la forme du contrat passé entre Mr Gallon et le CECOS qui a recueilli son sperme. [Cf TransVIE 1]

(L'Humanité, 27/03/91; Le Figaro, 27/03/91; Le Monde, 28/03/91, 28/03/91)

Le 20/03/91, les députés suisses ont voté en faveur de la légalisation de la fécondation *in vitro* par 98 voix contre 76, mais à la condition que les embryons surnuméraires soient détruits.

(AFP sciences, 21/03/91)

Démographie

A Singapour, le taux de fécondité demeure inférieur au taux de remplacement de la population, à 1,93 en 1990.

(IRLF newsletter, 02/91)

Les premiers résultats du recensement de l'Inde viennent d'être publiés: la population est de 844 millions et le taux de croissance annuelle de 2,22 %. Le nombre d'enfants par famille est plus faible dans les villes ainsi que dans les états où le taux d'illettrisme est plus faible.

(Le Monde, 29/03/91; The Economist, 30/03/91)

Avortement

A l'occasion de la journée mondiale des femmes, Michel Rocard a reçu 300 femmes auxquelles il a réaffirmé le droit de toutes à l'IVG "qui doit être possible toute l'année et en tout point du territoire".

(Libération, 10/03/91)

*** a été condamné le 16/03/91 à 20 ans de réclusion criminelle pour avoir abattu le 07/06/86 les deux parents de sa fiancée qui avaient poussé celle-ci à avorter un an plus tôt.

*** n'avait pas su pardonner le meurtre de son enfant, avortement qu'il avait tenté en vain d'empêcher.

(Libération, 18/03/91; Le Monde, 19/03/91)

A l'hôpital Jean Verdier de Bondy, constatant la détresse induite par le recours à l'avortement, le personnel médical du service des IVG a décidé volontairement de limiter sa pratique des avortements à 6 semaines de grossesse (8 semaines d'amhénorrhée).

(Le point, 25/03/91)

Le 14/03/91, et suite à l'affaire des douanes allemandes révélée par le magazine *Der Spiegel* [Cf TransVIE 3], le Parlement Européen a voté une résolution s'appliquant explicitement à cette affaire et affirmant que "les frontières internationales de la CEE ne devraient pas être utilisées pour initier des poursuites envers les citoyens pour des activités qui sont parfaitement légales dans certains états membres mais pas dans d'autres"

(IRLF WR, 18/03/91)

En Italie, il y a eu 171 684 avortements enregistrés en 89, d'après le Ministère de la santé. Les femmes avortant sont le plus souvent celles qui sont mariées, qui ont plus de 25 ans, qui ont déjà 2-3 enfants, et/ou qui ont un niveau d'éducation scolaire élevé.

Dans ce pays, 50 % des gynécologues, 52 % des anesthésistes, et 44 % du personnel non-médical sont objecteurs de conscience à l'avortement.

La Fondation italienne pour la vie "Vita Nova" a décerné son prix "Vittoria Quarenghi 1991" au Pr Jérôme Lejeune pour son livre

L'enceinte concentrationnaire. L'autre gagnant est un éditeur Italien, Piero Gribaudo, qui a publié un livre sur l'histoire de l'esclavage aux Etats-Unis.

(IRLF WR, 25/02/91)

Un séminaire destiné à promouvoir des activités pro-vie parmi la communauté philippine du pays, estimée à 70 000 membres, s'est tenu le 17/02/91. Des propositions pour des activités semblables parmi d'autres populations d'immigrants ont été émises.

(IRLF WR, 25/02/91)

En Angleterre et Pays de Galles réunis, il y a eu en 89, 183 974 avortements enregistrés.

(IRLF newsletter, 02/91)

Comic Relief, une organisation caritative du Pays, a fait une donation de l'équivalent de 1 170 000 F à la Fédération Internationale du Planning Familial (IPPF), qui promeut l'avortement et des mesures de contrôle de la population à travers le monde. Les organisations de défense de la vie du pays ont demandé au public de cesser dorénavant tout soutien à Comic Relief, mais les groupes religieux sont divisés. Le président de la Conférence des Evêques d'Ecosse, l'archevêque T. WINNING, a retiré son soutien à l'association, mais le Comité pour le Développement des Evêques Catholiques d'Angleterre et du Pays de Galles, le CAFOD, a réitéré son soutien à Comic Relief, arguant qu'il a déjà des liens financiers avec d'autres organisations pratiquant le contrôle des populations.

(IRLF WR, 25/02/91)

Le 06/03/91, la Cour de Justice Européenne a procédé à l'audition des témoins dans une affaire qui devrait aider à clarifier les pouvoirs coercitifs possibles de la communauté sur ses membres sur des questions telles que l'avortement. Il s'agit d'un recours en appel suite à une décision de justice irlandaise qui a condamné des étudiants militants ayant distribué dans ce pays des informations concernant les cliniques-avortoirs à l'étranger. Les étudiants affirment que cette décision est contraire à certaines lois communautaires; le gouvernement irlandais et la Société pour la Protection de l'Enfant à Naître, s'appuyant sur le traité qui a scellé la CEE, affirment que les états ont le droit de déterminer des politiques spécifiques sur des questions morales.

(The Irish Time, 07/03/91, in IRLF WR 11/03/91)

En Espagne, un projet de loi qui prévoyait une légalisation de l'avortement jusqu'à 18 semaines (+ 4 semaines en cas de risque de malformation de l'enfant à naître) vient d'être rejeté par 237 voix contre 17. Dans ce pays, l'avortement n'est autorisé que pour des raisons médicales, eugéniques, ou le viol.

(Famille Chrétienne n°687)

Le nouveau parlement néo-zélandais va bientôt dévoiler sa couleur quant au respect de la vie, à l'occasion de la nomination d'un Comité de Supervision de l'Avortement. Le vote sera effectué en conscience pour chacun des parlementaires, qui ne seront pas astreints à suivre les directives de leur parti.

(IRLF WR, 25/02/91)

En Australie, la Marche Annuelle pour les Petits Pieds 1991, dans l'état de Victoria, aura lieu la dernière semaine d'Avril. Certains réaliseront ce parcours pro-vie en totalité (260 Km), les autres le rejoindront à la fin, le 28/04/91.

(IRLF WR, 25/02/91)

Aux USA, une proposition de fédération qui renforcerait les liens entre les groupes de défense de la vie de tout le pays, émise lors

d'une rencontre le 31/01/91, a été favorablement accueillie par les quelques 90 groupes présents.

(IRLF WR, 25/02/91)

L'Etat de Maryland a voté une loi le 18/02/91 qui supprime toute restriction à l'accès à l'avortement jusqu'à l'âge de viabilité du fœtus, et qui permet également l'avortement en cas de danger pour la santé de la mère ou si l'enfant est sérieusement mal-formé. Une tentative d'insertion d'une clause de conscience pour protéger les médecins et les travailleurs médicaux qui refusent de pratiquer l'avortement a été rejetée.

La seule consolation pour les groupes pro-vie fut le vote d'une clause requérant que soit signalé aux parents l'avortement sur une mineure (et non pas que soit obtenu leur accord !). Encore cette notification peut-elle être suspendue si le médecin pense que la fille est assez mûre pour décider seule de son avortement. La loi prendra effet le 01/07/91.

(IRLF WR, 25/02/91)

Dans l'Etat du Michigan, une cour d'appel a annulé le 20/02/91 l'interdiction d'utiliser des fonds d'Etat pour l'avortement. Cette interdiction avait été établie en 1988 après qu'un référendum dans cet état l'ait approuvée. La décision va faire l'objet d'un appel devant la Cour Suprême des Etats-Unis.

(IRLF WR, 25/02/91)

En Bulgarie, une loi relative à l'avortement et datée du 01/02/91 contient les dispositions suivantes:

- le droit à l'avortement est garanti pour toutes les citoyennes bulgares, et les étrangères ayant résidence permanente en Bulgarie;

- jusqu'à 12 semaines de grossesse, l'avortement peut être réalisé à la demande;

- jusqu'à 20 semaines, l'avortement peut être réalisé si la mère présente un dossier médical attestant d'une maladie pouvant porter atteinte à la santé de la mère ou de l'enfant durant la grossesse ou à la naissance;

- jusqu'à la naissance, l'avortement peut être réalisé en cas de danger pour la vie de la mère ou lorsque le bébé présente de sérieuses malformations ou défauts génétiques. Tous les avortements sur base médicale doivent être autorisés par une commission.

(Int. Digest of health Legislation, OMS, vol 41 n°4, in IRLF WR, 11/03/91)

En Malaisie, un amendement du code pénal daté du 19/04/90 autorise l'avortement quand la poursuite de la grossesse induirait un risque plus important pour la vie de la mère, ou un traumatisme plus grand pour sa santé physique ou mentale, que ne le ferait l'avortement. L'avorteur doit être un médecin légal et prendre la décision médicale seul.

(Int. Digest of H. L. vol 41 n°4, in IRLF WR 11/03/91)

Aux Philippines, l'organisation pour la vie a réalisé 230 séminaires et ateliers de réflexion dans les 18 derniers mois, touchant 27 000 personnes. Elle a récemment lancé une émission radiophonique pro-life.

(L.I.F.E., 01/91, in IRLF WR, 11/03/91)

En Afrique du Sud, le ministre de la santé a affirmé le 22/02/91 devant une délégation des évêques catholiques du pays que le gouvernement n'avait pas l'intention d'étendre le droit à l'avortement.

Aux USA, l'Université de Georgetown, dirigée par des jésuites, a annoncé le 25/03/91 qu'elle accepterait la création d'un groupe

pro-avortement dans ses murs et lui fournirait un ensemble d'avantages (fonds, locaux,...) La décision a été critiquée sans effet par les leaders de l'église locale.

(NCNS report, 05/03/91, in IRLF WR, 18/03/91)

RU 486

Lors d'un récent interview avec le Dr A. Ulmann, directeur de recherche clinique à Roussel-Uclaf, les informations suivantes ont pu être rassemblées:

- Roussel cherche à obtenir l'autorisation d'élargir le champ d'application du RU 486 à des avortements plus tardifs qu'actuellement;

- la compagnie s'affaire à trouver d'autres utilisations du RU 486, telles que la délivrance de bébés morts-nés et l'aide à l'accouchement, le traitement de cancers de l'utérus (des essais sont en cours en Europe et aux USA), et le traitement de désordres hormonaux.

(Le Quotidien du médecin, 21/02/91, in IRLF WR, 11/03/91)

Le brevet concernant le RU 486, déposé en 1983, énumère quatre inventeurs (Teutsch, Philibert, Torelli, Durat). E.E. Beaulieu, dont le nom a été associé depuis au RU 486, n'y figure pas. L'enregistrement européen, réalisé la même année, énumère les mêmes inventeurs. Le nom du Pr Beaulieu ne figure encore pas dans le brevet déposé en 84 pour l'usage conjoint du RU 486 avec les prostaglandines. Enfin, le jury qui a remis au Pr Beaulieu le Prix Albert Lasker pour son travail sur le RU 486 comprenait un membre du conseil d'administration de Roussel-Uclaf, et un membre d'un autre institut français où travaillait également le Pr Beaulieu. C'est l'Association catholique des Infirmières et des Médecins qui révèle ces informations.

(Cahiers St Raphael, n°26, 91, in IRLF WR, 11/03/91)

Petite enfance

Cinq chefs d'entreprises américaines se sont inquiétés de l'effet déplorable de la pauvreté sur la qualité de la main d'oeuvre. D'après eux, le programme fédéral finançant un supplément alimentaire des femmes enceintes, des nourrissons, et des enfants jusqu'à 5 ans, appliqué à 50% seulement, devrait être étendu à toutes les femmes susceptibles d'y avoir droit. En abaissant le taux de maladies ultérieures chez l'enfant, chaque dollar dépensé pour une femme enceinte devrait permettre d'économiser 2 à 3 dollars d'aide médicale pour le nourrisson rien que dans les 60 premiers jours de sa vie.

(Herald tribune, 08/03/91)

Société

Une étude de l'INED a mis en évidence que le taux de mortalité à âge égal fluctue selon le régime matrimonial. Par ordre de mortalité croissante: les mariés, les divorcés, les célibataires, et les veufs. Ce fait est encore plus sensible pour les hommes que pour les femmes.

(Le Figaro, 19/03/91)

Grossesse

La Cour Suprême des Etats-Unis a prononcé un jugement qui rend illégaux les règlements internes des entreprises empêchant l'accès des femmes aux emplois présentant un danger pour le fœtus (tel que le contact avec le plomb), arguant du fait qu'il

s'agirait là d'une discrimination sexuelle masquée. Les mouvements féministes se sont réjouis de cette décision. Le juge D.H. Souter s'est prononcé dans le même sens que la majorité de la cour.

(Herald tribune, 21/03/91)

En France, de nouvelles méthodes de surveillance des grossesses difficiles, plus souples pour la mère (hospitalisation de jour, télésurveillance à domicile) ont vu le jour ces dernières années.

(L'Est républicain, 26/03/91)

Un symposium sur "les droits de l'enfant et son éducation dans le christianisme et l'islam" organisé les 13-15/12/90 à Amman en Jordanie par l'Académie Royale de Recherche sur la Civilisation Islamique et le Conseil Pontifical pour le Dialogue Inter-religieux comportait parmi les thèmes abordés celui des droits de l'embryon. La position du monde musulman sur ce sujet a été développée par le Dr Faruk El-Sammera'I.

(IRLF WR, 11/03/91) [plus d'informations auprès de transVIE]

Bioéthique

Jean Bernard, président du Comité National d'Ethique, devrait quitter cette fonction à la fin de l'année. François Gros est pressenti pour lui succéder. Quant à la réforme de l'Ordre des médecins, elle devrait être terminée avant le 31/12/91, selon les souhaits de son président Louis René. Un avant projet de loi rédigé chez M. Durieux est attendu pour le printemps.

(Libération, 11/03/91; Le Monde, 27/03/91)

Le 25/03/91, Mme Noëlle Lenoir, maîtresse des requêtes au conseil d'état, présidente de la "Mission pour le droit de la bioéthique et les sciences de la vie" mise en place par le 1^{er} ministre, -et qui fut directrice de cabinet de P. Arpaillange et membre de la Commission Braibant-, a procédé à l'audition publique de 17 personnalités françaises et étrangères "représentatives de la réflexion éthique". Parmi eux: M. Jean Michaud, Mr Jacques Toubon, M. Jacques Testart, Mme Boutin, Pr. JF. Mattéi, Pr Michael Blaese (USA), Pr Henri Atlan, M. Guy Braibant.

(Le monde, 27/03/91; Présent, 27/03/91; Le Figaro, 28/03/91)

Planning familial

Le Rotary Club du Royaume-Uni et d'Irlande sponsorise à hauteur de centaines de milliers de livres sterling l'organisation PSFPP (Population Services Family planning Programme Limited), qui travaille sous le nom de Marie Stopes International et dirige des centres de contrôle des naissances, y compris des avortoirs, au Royaume-Uni et dans les pays du Tiers-Monde

(Ass. of Lawyers for the defence of the unborn, News and Comment, automne 90, in IRLF newsletter, 02/91)

Le groupe de rock U2 a pris parti pour l'association irlandaise du Planning Familial lors de l'attaque judiciaire dont elle a été l'objet et lui a payé son amende.

(Le Quotidien de Paris, 22/03/91)

Le nouveau président du Planning Familial de la cité de New York, A. C. Sanger, est un petit-fils de Margaret Sanger, une fondatrice de la Fédération Internationale du Planning Familial (IPPF). Dans son discours sur son travail futur, il a affirmé: "Ma grand-mère, malgré tous ses succès, a laissé du travail non-terminé, et j'entends le terminer".

(American Life League Communiqué, 15/02/91, in IRLF WR 11/03/91)

Contrôle des naissances

Au Pérou, un nouveau programme de contrôle de la population ayant pour objectif de réduire la croissance de la population d'un quart est financé par le Fond des Nations Unies pour la Population (UNFPA). L'UNFPA s'est déjà forgé une mauvaise réputation en raison de son implication dans le programme coercitif de contrôle de la population chinoise.

(IRLF newsletter, 02/91)

Précisément, 50 femmes chinoises ont été l'objet d'une remontrance pour avoir été démarré une grossesse sans l'autorisation du gouvernement. Après la remontrance, beaucoup de couples acceptèrent de recourir à l'avortement, mais plus de 10 refusèrent. Les maris ont alors été déshabillés et battus -un coup de bâton pour chaque jour de grossesse de leur femme. Dans ce pays, des comités de rues sont chargés de surveiller les faits et gestes des gens et veiller à ce que la politique gouvernementale soit respectée, notamment en s'assurant si une femme est enceinte qu'il s'agit bien de son premier et unique enfant. Un article citant un journal de Pékin montre comment 13 familles sont passées outre la réglementation gouvernementale en utilisant une porcherie pour cacher l'existence de 19 "enfants interdits".

(Reuter report 04/03/91; The times 08/03/91; Int. Herald tribune, 16/03/91; in IRLF WR, 18/03/91)

Le ministre de la santé du Zimbabwe a annoncé que 5% de la population est suspectée de porter le virus du sida. Ce qui n'empêche pas le gouvernement d'étudier une politique de contrôle des naissances qui limiterait à trois le nombre d'enfants par famille: "un pour le père, un pour la mère, et un pour le parti".

(IRLF newsletter, 02/91)

Le gouvernement du Nigéria a annoncé le 16/01/91 un programme pour diminuer la croissance de la population d'un tiers en 9 ans. Le ministre de la santé a invité les femmes à réduire le nombre de leurs enfants d'une moyenne de 7 actuellement à 3. Il a été noté qu'il a affirmé que l'éducation concernant les problèmes démographiques devait être inculqué dès le plus jeune âge.

(IRLF newsletter, 02/91)

Aux Philippines, les évêques catholiques se sont élevés contre le programme de contrôle des naissances du gouvernement dans une lettre pastorale lue dans toutes les églises du pays: "Son objectif est de conduire notre pays à une croissance zéro. Cet objectif n'est pas particulier aux Philippines, c'est le but de tous les programmes de contrôle des naissances de par le monde, subventionnés par les gouvernements étrangers et un bon nombre d'ONG internationales. Il n'existe pas de programme de contrôle des naissances modéré, ni dans ses buts, ni dans ses méthodes".

(IRLF newsletter, 02/91)

Autres documents reçus

Associations

Liste des chercheurs ayant reçu une aide financière de la part de l'ARC en 88-89. Fascicule ARC 1990. 16p.

Médias

- Adresses des 7 chaînes de télévision française et de 4 ministères et organismes chargés des médias.
- Déclarations marquantes du XX^e anniversaire LLV SOSFM

des 2-3/03/91. Présent, 06/03/91.

Avortement

- *Les douaniers contrôlent le ventre des femmes.*

Libération, 06/03/91. [Sur la révélation du *Spiegel*. TransVIE 3]

- *L'avortement fait querelle.*

Libération, 06/03/91. [tour d'horizon rapide des événements récents en matière d'avortement en Europe. Article pro-choice]

- *Le douloureux prix de la grossesse.*

L'Humanité, 06/03/91. [sur les femmes enceintes atteintes du sida. Cf TransVIE 3]

- *If the woman is a criminal, we must have this wrong.*

Herald tribune, 29/03/91. [sur la récente loi de l'état d'Utah. Cf TransVIE 3]

Opinions

- Article du Pr J.F. Mattei où celui-ci s'exprime sur des questions de bioéthiques. Le Figaro, 14/03/91.

- Pour une restauration politique du respect de la vie.

Présent, 21/03/91. [Discours final du Dr Tremblay au congrès de LLV-SOSFM]

Contraception

- *La contraception sans douleur.*

Le Figaro, 13/03/91. [Sur le vaccin interdisant la fécondation. Cf TransVIE 3]

- *Contraception for all.* Herald tribune, 21/03/91.

[A propos du norplant, Cf transVIE 2]

Grossesse

- *Les bébés de la quarantaine sous haute surveillance.* Libération, 21/03/91.

Bioéthique

- Troisième Congrès d'éthique médicale.

AFP Sciences, 14/03/91. [compte-rendu]

Soins palliatifs

- *Soins palliatifs: finir sa vie sans douleur.*

Sciences & Avenir, 02/91.

PMA

- *Procréer, une liberté à encadrer.*

Le Monde, 27/03/91. [Opinion de J. Lansac, pdt de la FN CECOS]

- *Les taux de "succès" de la FIV.*

La Recherche, 10/90. 6 p.[J Marcus-Steiff met en évidence le flou qui entoure les résultats annoncés de la Fécondation in vitro]

- *La controverse sur les taux de succès de la FIV.*

La Recherche, 04/91. [Réactions et réponse de l'auteur suite à l'article ci-dessus]

- *Les "manips" de la vie.* Le point, 25/03/91. 14p. [dossier d'intérêt restreint]

COMMUNIQUES

Transmis par les associations concernées

Vous avez le plaisir de trouver dans TransVIE de nombreux articles tirés et traduits de IRLF newsletter et IRLF Weekly Review. L'IRLF (International Right to Life Fédération, Fédération Internationale pour le Droit à la Vie) fait appel à votre

générosité pour poursuivre son travail en faveur de la vie. Effectuez votre don -en francs suisses- par ordre de paiement international que vous adresserez à: IRLF, via Terenzio 7, ROME 00193, Italie, ou par transfert direct de banque à banque à: Compte IRLF, n° GO-435, 497-O, Swiss Bank Corporation, 16 place St François, CH-1002 LAUSANNE.

Mère de Miséricorde vient de publier un numéro spécial de Vivre et faire Vivre, sa revue trimestrielle, consacré au sida: Sida, informer, prévenir, secourir. 80p, nbs illustrations. 30 FF franco de port. tel: 61 71 95 88. Vivre et faire vivre, 60 av du Gal Compans, 31700 Blagnac. CCP: 221 31 X Toulouse.

AGENDA

Dijon 12-14/04/9

1 7° Colloque de la Famille Chrétienne. Stand respect de la vie. Un atelier traitera du thème "Le statut de la mère au foyer". Contact: Mr et Mme Boca, 6 place St Michel, 21000 DIJON. 80 67 22 18.

Paris et province, 27/04/91.

1^{ere} journée mondiale pour la vie. Manifestations par province. Dossier d'information générale et adresse des relais locaux les plus proches de chez vous en téléphonant à l'AOCPA, (16 1) 47 72 09 11.

Aix-en-provence 13/04/91.

Rappel. Journée d'action en faveur de la vie organisée par la fédération des AFC des Bouches-du-Rhône et le Comité aixois AOCPA.

Dijon 13-14/03/91.

Rappel. VII Congrès de la famille chrétienne. Stand respect de la vie regroupant plusieurs associations.

BIBLIOGRAPHIE

Documents écrits, audio ou vidéo

Le spermatozoïde hors la loi.

MAGNARD F. et TENZER N. 1991.
Calmann-Lévy Ed. 220 p. 110 F.[NC]

L'insémination artificielle.

[Collectif ?] 1991.
Masson. 248 p. 225 F. [NC]

Drug safety in pregnancy.

FOLB I., 1990.
Elsevier Science Pub. 536 p. \$ 243. [NC]

Embryologie.

DAVID G, HAEGEL P, 1991.
Masson. 128 p. 159 F. [NC]

Nouvelle collection "Sciences-Ethiques-Société",
Ed. De Boeck Université (Belgique). 4 titres [tous NC]:
-BOURGEAULT G, 1990. **L'éthique et le droit face aux nouvelles technologies biomédicales.** 254 p.
-HOTTOIS G, **Le paradigme bioéthique.** 216 p.
-MOULIN M. (SOUS LA DIR. DE), 1990. **Contrôler la science, la question des comités d'éthiques.** 250 p.
-SUSANNE C. (SOUS LA DIR. DE), 1990. **Les manipulations génétiques, jusqu'où aller ?** 240 p.

De la biologie à l'éthique.

BERNARD J, 1991.
Ed. Pluriel. 310 p. 49 F. [NC]

Iu pour vous

La bataille de l'avortement.

Collection Les médias et l'évènement,
La documentation française 1986.
64 p.+ fac-similés. 75 FF (+ 10 FF port).
Le changement de législation vu à travers les médias de l'époque 1956-1986. Le choix des articles, les titres et les commentaires sont nettement pro-abortionnistes. Dès que l'on a compris cela (dès l'avant-propos en fait), l'ouvrage redevient ce qu'il aurait dû rester: une mine de renseignements pour tous ceux qui n'ont pas connu l'époque de la loi Veil. Les fac-similés des journaux (tous compris entre le 05/04/71 et le 09/12/74) et les nombreux extraits de presse et illustrations méritent le détour. Ouvrage de documentation, donc. Encore disponible chez l'éditeur

